



Lycée George Sand
Boulevard Pierre de Coubertin
47600 NERAC

Section Sportive Football Lycée G.Sand – NERAC – 2023/2024

Chaque élève membre de la Section devra évidemment se conformer au(x) règlement(s) de son établissement.

Le principe de la section est d'aider chaque élève à mener de front réussite scolaire et excellence sportive. Les éducateurs échangent donc régulièrement avec les CPE.

A la fin du semestre, les responsables légaux des élèves recevront le traditionnel bulletin avec une appréciation pour la section sportive, qui évoquera à la fois le domaine footballistique, l'assiduité aux entraînements et l'aspect vie scolaire.

Pour le jour de la rentrée scolaire, chaque élève de la section sportive football doit fournir obligatoirement :

- Un certificat médical de non contre-indication
- Un électrocardiogramme de moins de trois mois

NB : Tout dossier incomplet empêchera l'élève de participer aux entraînements.

Chaque élève doit faire sa demande de licence à l'UNSS

Je soussigné(e) responsable légal(e) de l'élève
.....licencié pour la saison 2023-2024 dans le club de
..... m'engage à avoir lu avec mon enfant le

Projet pédagogique de la section sportive football du Lycée George Sand.

Date et Signature :



Lycée George Sand
Boulevard Pierre de Coubertin
47600 NERAC

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Année 2023-2024

Certificat médical de non contre-indication

Je soussigné Docteur.....

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM : Prénom :

et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique dans le cadre de la section sportive scolaire football.

Date :

Cachet et Signature du Médecin

PS : joindre un électrocardiogramme de moins de trois mois (à fournir le jour de la rentrée scolaire obligatoirement)



Lycée George Sand
Boulevard Pierre de Coubertin
47600 NERAC

Projet pédagogique de la Section Sportive Football

L'établissement: Implantée au cœur du pays d'Albret, la cité scolaire de Nérac se compose du Collège Henri de Navarre et du Lycée Général et Technologique George Sand.

Objectif de la section :

Il s'agit de permettre à des jeunes de 15 à 18 ans, doués pour le football, de concilier de bonnes études secondaires et la pratique sportive au plus haut niveau.

La préparation et l'obtention du baccalauréat général ou technologique dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure l'objectif essentiel.

Conditions générales d'admission :

Etre licencié dans un club (niveau ligue préconisé)

Obtenir une décision d'orientation « second cycle long » à l'issue de l'orientation fin de 3^{ème} (*l'admission dans la section au niveau première est exceptionnelle et peut être prononcée après étude du dossier scolaire et sportif, sous réserve de places vacantes*).

Attester d'une appréciation favorable sur la valeur technique du joueur, délivrée par la commission présider par Conseiller Technique Départemental

Ne présenter aucune contre-indication médicale.

Des sélections supervisées par le conseiller technique régional et la ligue de football d'Aquitaine ont lieu en mai (pour connaître les dates contacter l'établissement). Les élèves retenus sont inscrits en seconde et poursuivent leur scolarité au lycée.

Ils ont le même emploi du temps scolaire que les autres lycéens (y compris l'EPS) auquel s'ajoutent **3 fois 2h d'entraînement par semaine**.

Organisation des cours :

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Les élèves de la section sportive sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence aux évaluations (devoirs sur table ou à la maison, interrogations orales). Les entraînements ont lieu après les cours. Ils sont encadrés par un BEF. Une liaison est établie par l'encadrant et les entraîneurs de clubs afin d'harmoniser les programmes de préparation sportive (ou d'entraînement). Les terrains d'évolution sont à proximité du lycée.

Contrôle médical :

Le suivi médical est obligatoire. Un examen cardiologique de moins de trois mois devra être fourni à la rentrée de septembre, à la charge de la famille.

Un examen médical conditionne l'admission en section sportive scolaire. Il est renouvelé chaque année et donne lieu à la délivrance d'un certificat médical attestant la non-contre-indication à la pratique de la discipline dans le cadre de la section sportive scolaire. Le choix du médecin appartient à la famille de l'élève mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport.

Un suivi est mis en œuvre dans l'établissement dans le but d'apprécier l'état de santé des élèves, afin de préserver leur santé, de repérer les signes de fatigue.

Les objectifs poursuivis :

- Connaître son potentiel et s'auto-évaluer.
- Réduire toutes les formes d'absentéisme et de décrochage scolaire.
- Etre autonome dans son travail.
- Favoriser l'éducation à la santé et à la Citoyenneté.
- Avoir un comportement responsable

Objectifs éducatifs :

- Développer et renforcer le goût de l'effort.
- Agir selon des règles sécuritaires afin d'adopter un comportement citoyen responsable et éclairé.
- Renforcer la coopération, la solidarité et l'entraide au sein d'un groupe.
- Renforcer et développer le respect de l'autre et l'esprit sportif .
- Contribuer à leur réussite scolaire et les valoriser au travers de leur réussite sportive.
- Assumer des rôles sociaux et être plus autonomes dans sa pratique.

Objectifs sportifs :

- Développer une motricité spécifique à l'activité Football.
- Développer une culture fine de cette activité.
- Permettre une pratique approfondie de cette activité.
- Permettre aux élèves de progresser et de s'épanouir à travers la pratique d'une activité qu'ils affectionnent.
- Sensibiliser les élèves à l'importance d'une pratique régulière.
- Cette section ne se limite pas simplement à l'apprentissage et au renforcement d'habiletés mais contribue aussi à la maîtrise de soi, le respect des règles et à l'accès à l'autonomie et toutes attitudes, composantes de futurs comportements citoyens; enfin, étant donné que la section fait partie intégrante de la vie d'établissement, elle participe à la bonne image dynamique de l'établissement aux yeux de tous les acteurs de l'établissement.

Les engagements des différents acteurs

L'élève:

L'élève s'engage pour une durée de trois ans dans la section sportive. Un bilan sera effectué tous les trimestres et à la fin de la première année avec les différents acteurs de cette section afin de voir si l'élève respecte les différents engagements et d'évaluer les résultats obtenus par l'élève (au niveau scolaire et sportif).

L'appartenance à la section sportive scolaire de football doit entraîner chez les élèves une attitude positive, en sachant, que c'est une chance pour eux de pouvoir « progresser et d'avoir une chance être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, et d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale ». Les élèves s'engagent donc à participer au rayonnement sportif de l'établissement à travers leur participation à la section sportive et leur attitude.

L'exclusion d'un élève de la section ne pourra se faire qu'après une concertation entre le Professeur coordonnateur de la section, l'entraîneur et le chef d'établissement

Cet engagement entraîne des obligations à différents niveaux:

Au niveau sportif :

- Être présent aux séances de la section sportive scolaire (même en étant inapte).
- Avoir son matériel à chaque séances.
- Participer aux compétitions de l'association sportive.
- Participer aux compétitions de l'UNSS football • Être licencié à l'UNSS

Au niveau médical :

Informez l'encadrant responsable de la section et l'infirmière en cas d'un éventuel problème médical

Avoir subi un examen médical complet effectué par médecin.

Au niveau de sa scolarité:

- Être irréprochable au niveau de son attitude en cours.
- Être irréprochable au niveau des résultats scolaires.
- Respecter le règlement intérieur de l'établissement.
- Participer activement au cours obligatoire d'EPS.
- Participer aux diverses actions faisant référence à l'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique
- Les élèves appartenant à la section sportive scolaire football ne sont pas notés mais seront évalués sous formes d'observations que l'on retrouvera sur le bulletin de chacun.

Celles-ci ont pour but de renseigner l'élève, la famille et les autres enseignants sur le travail, les progrès, l'investissement et attitude de l'élève afin d'y remédier et d'appliquer une sanction si nécessaire.

Toute attitude problématique ou encore toute baisse trop importante des résultats scolaires pourront entraîner une exclusion temporaire ou définitive de la section sportive scolaire. Une évaluation de la section sera effectuée par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative concernés par cette dernière afin d'améliorer son fonctionnement.

Les compétences visées, compétences spécifiques à l'activité qui peuvent se diviser en trois types d'acquisitions.

Connaissances :

Connaître le vocabulaire spécifique de l'activité.

Connaître les règles du jeu pour pouvoir jouer et arbitrer (formation des Jeunes Arbitres dans le cadre de l'UNSS).

Savoir observer afin de progresser et d'aider les autres à progresser.

Attitudes :

S'inscrire dans un projet collectif (De jeu ou dans un projet plus général comme la section).

Respecter les adversaires, les partenaires, l'entraîneur.

Accepter les consignes de travail et de jeu.

Soutenir son équipe.

Accepter les différents rôles (arbitre, joueur, remplaçant...).

Agir en toute sécurité pour soi (gestion de l'effort, de la récupération...) et pour les autres (attitude sur le terrain...).

Adopter une attitude respectable quel que soit le résultat du match.

Capacités:

Techniques et Physiques

Débouchés :

L'obtention du baccalauréat reste l'objectif essentiel mais il est évident que les élèves de cette section disposent en fin de terminale d'un tel bagage technique et sportif qu'ils peuvent envisager des carrières sportives de niveau national (en conciliant études universitaires par exemple).

Pour atteindre ces objectifs : mener de front de bonnes études et un entraînement sportif de haut niveau suppose de la part des candidats un excellent équilibre physique et une hygiène de vie rigoureuse.